



- Plan de prévention des Risques Technologiques**
Société BRENNVAG
- Emplacement réservé
 - Bâtiment en zone A ou N pouvant changer de destination
 - Espace boisé classé
 - Espaces écologiques à protéger
 - Bande de protection des lisières de forêt (50 mètres)
 - Périmètre de protection autour de silos (30 mètres)
 - Linière de diversité commerciale
 - Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Périmètre de 500 mètres autour de la gare
 - Zone gérée (g)
 - Zone d'orientation (o)
 - Zone d'autorisation sous réserve (r)
 - Patrimoine bâti à protéger
 - Bâtiment exceptionnel
 - Bâtiment remarquable
 - Clôtures à protéger
 - Périmètre de Protection Modifié des Monuments Historiques

Cadastre 2014

Ville de Tournan-en-Brie

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage réglementaire

Ville de
**TOURNAN
-EN-BRIE**

N°5.3 - Secteur central - 1/2500

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 26 janvier 2017
approuvant le PLU